



COMMUNIQUE DE PRESSE

Grossesses à risques : l'amniocentèse remplacée par une simple prise de sang : Un confort inespéré pour les futures mamans

Depuis le début du mois de janvier, le dépistage prénatal non-invasif est une révolution pour les futures mamans dont la grossesse est jugée « à risques de trisomie 21 foetale ». Il s'agit d'une alternative non invasive à l'amniocentèse : désormais, une simple prise de sang la remplace afin de déceler les trisomies 21 du fœtus. Chaque année, sur 800.000 grossesses en France, près de 2.500 grossesses porteuses de la trisomie 21 sont décelées. 40.000 gestes invasifs sont effectués (biopsies de trophoblastes et amniocentèses) par an en France avec un risque de 1 % de pertes-foetales (fausses-couches).

« Pour la première fois, nous pouvons déceler des anomalies relatives au nombre de chromosomes, en particulier l'anomalie la plus fréquente : celle de la trisomie 21 » témoigne le Professeur Claude Férec, chef de service du laboratoire de génétique au CHRU de Brest et directeur de l'unité Inserm UMR1078. « A partir d'un séquençage massif de cet ADN fœtal qui circule dans le sang maternel pendant la grossesse, nous pouvons déceler cette anomalie génétique, la prise de sang permet désormais de remplacer l'amniocentèse».

Un projet commun, une initiative associant plusieurs CHRU

Le projet est né il y a deux ans : à l'époque, il était déjà possible, grâce à un matériel de pointe sur base d'outils de séquençage massif, de prélever de petites quantités d'ADN fœtale circulant chez la maman dès le début de la grossesse. Puis, il s'est avéré nécessaire de s'assurer de la fiabilité de ce nouveau dispositif et de prouver que ce test était non-seulement sensible mais également spécifique: « Nous nous sommes réunis entre CHRU : Lyon, Paris-Cochin, Bordeaux, Marseille, Nice, Nancy et Brest afin de mettre en commun nos premiers prélèvements et surtout afin de vérifier, confirmer et valider ce test, avant de le proposer aux futures mamans » témoigne le Pr Claude Férec. « Nous avons tous la même technologie, nous partageons les mêmes outils, ce qui a bien sûr facilité la mise en place de ce dépistage : nous avons décidé de mettre en commun nos expériences respectives » ajoute-t-il.

Aujourd'hui le test est dit de « dépistage », il concerne uniquement les grossesses dites « à risques de trisomie 21 foetale », principalement chez les futures-mamans pour lesquelles le dépistage/test sérique a donné une valeur supérieure à 1/250. « Ceci peut évoluer dans le futur car ce seuil 1/250 peut lui aussi un jour évoluer » explique le Pr Claude Férec. « Avec un test aussi sensible, nous pourrions certainement dans l'avenir l'étendre à un plus grand nombre de futures mamans ».

Un confort pour les patientes

« Cette prise de sang va permettre d'éviter un geste invasif, celui de l'amniocentèse, le but sera de diminuer le risque de trisomie 21 et de permettre un dépistage encore plus important », précise le Dr Anne-Hélène Saliou, praticien hospitalier au Centre Pluridisciplinaire de diagnostic prénatal du CHRU de Brest. « L'avantage est considérable pour les patientes, car ce dépistage va permettre d'éviter la biopsie du trophoblaste ou l'amniocentèse : nous allons donc améliorer la santé de nos patientes mais aussi et surtout celle de leur fœtus. Les patientes connaissent beaucoup de stress, d'angoisse voire d'incertitude lorsqu'elles se savent « à risques ». On peut d'ores et déjà les rassurer avec un test beaucoup moins invasif » ajoute le Dr Saliou.

« L'approche est véritablement innovante, explique le Dr Paul Gueguen, au Laboratoire de Génétique moléculaire. « Le CHRU de Brest a été moteur de cette initiative. Brest fait partie des premiers centres en France à proposer ce test en diagnostic aux patientes. Ce test est désormais proposé aux femmes sur le territoire de Santé 1 du Finistère, à savoir : Morlaix, Quimper, Brest Lorient. Les prélèvements seront effectués dans chaque centre, puis ces prélèvements seront analysés au sein du Laboratoire de Génétique Moléculaire du CHRU de Brest.».

Une révolution génétique

Le CHRU de Brest fait partie des trois premiers hôpitaux – avec l'hôpital Cochin et le Centre Hospitalier de Lyon à mettre en place ce diagnostic dès le mois de janvier 2016 et à le proposer aux mamans dont la grossesse est jugée à risques. Les autres membres de ce consortium suivront la même démarche dans les prochaines semaines, voire les prochains mois. « Personne n'aurait pu imaginer un tel test il y a 5 ans » témoigne le Pr Claude Férec. Le séquençage dit « de nouvelle génération » permet de séquencer massivement le génome et de faire la part entre l'ADN fœtal et l'ADN maternel : c'est une révolution en génétique qui nous permet d'entrevoir pour le futur notre capacité à diagnostiquer des anomalies encore plus difficiles à identifier » ajoute le Pr Claude Férec.

« C'est une révolution dans la prise en charge des patientes » souligne Dr Saliou: les gestes invasifs comme l'amniocentèse sont aussi générateurs de risques psychologiques car le geste peut être vécu comme traumatisant, générant plusieurs jours d'arrêt de travail », souligne-t-elle.

« La prise de sang permet, grâce à des outils de pointes, une véritable avancée dans le domaine».